

Nouveau service numérique du Cerema pour accompagner la réhabilitation des friches

## **UrbanVitaliz oriente gratuitement les collectivités vers les acteurs et dispositifs pouvant débloquer leurs projets de recyclage foncier.**



Lille, le 26 avril 2021

**UrbanVitaliz, en construction depuis septembre 2020, guide les communes et EPCI qui souhaitent réhabiliter un foncier à l'abandon. La plateforme est un "hub", un concentrateur vers les acteurs et dispositifs spécialisés pour lever les blocages rencontrés sur le terrain. [www.urbanvitaliz.fr](http://www.urbanvitaliz.fr)**

*"Sur les territoires au marché foncier détendu, les sites artificialisés qui ont perdu leur usage ne se recyclent pas sans intervention des pouvoirs publics. Or les petites et moyennes collectivités n'ont souvent pas toutes les compétences techniques en interne pour faire face à ces chantiers qui touchent à des domaines très variés. On se retrouve alors bloqué parce qu'on ne sait pas comment s'y prendre. Pourtant, il existe des acteurs publics variés et compétents, des outils et de nombreux dispositifs juridiques et financiers, mais encore faut-il les connaître ! On a donc créé UrbanVitaliz pour combler ce vide, pour les collectivités qui ne savent pas vers qui ou vers quoi se tourner."*

**Perrine Rutkowski, intrapreneuse UrbanVitaliz au Cerema**

## **A 6 mois de construction : 20 collectivités utilisatrices, 80% d'efficacité**

UrbanVitaliz est en construction depuis 6 mois, il s'agit d'une plateforme numérique portée par une petite équipe pluridisciplinaire. Le service s'étoffe au fur et à mesure qu'il accompagne des collectivités, qui sont au nombre de 20 actuellement. Parmi elles, **80% ont activé au moins l'une des recommandations du service sous 2 mois.**

UrbanVitaliz accompagne gratuitement des collectivités de toute la France, sur des types de friches variés (zones tertiaires en déprise, résidence ou cliniques à l'abandon, ancienne usines ou stations essence, friches ferroviaires...), pour des projets en sortie très différents (habitat, coworking, zone d'activité, équipements publics, renaturation...).

Le service répond à des blocages variables (besoin de méthode pour commencer, recherche de financement, blocages techniques ou juridiques...) en proposant des recommandations adaptées : contacter un acteur "aidant" pour un soutien d'ingénierie spécifique, envoyer un courrier-type, comprendre l'apport d'un AMO, etc.

Les acteurs "aidant" référencés sont par exemple les CAUE, l'ADEME, les EPF, les Agences de l'eau, les DDT, etc. Le service ne se substitue pas à un bureau d'études, il n'apporte pas d'expertise métier, mais de l'orientation et des outils.

*"Nous travaillons par exemple avec un maire nouvellement élu, commune d'environ 1000 habitants, pour une friche industrielle avec vocation de logement mixte. Il ne connaissait pas le fonctionnement de l'EPF et n'avait pas pensé à contacter le CAUE. Suite à nos recommandations, des conventions sont en cours de signature avec ces organismes. Nous continuons à suivre la commune et les besoins qui émergeront".*

Salomé Deschênes, urbaniste pour UrbanVitaliz

## **Comment ça marche ?**

1. La collectivité se rend sur UrbanVitaliz.fr où elle saisit une courte description de sa friche, de son projet, de ses blocages.
2. Elle a accès aux ressources déjà en ligne, et l'équipe complète cette première base par des recherches complémentaires selon les besoins diagnostiqués. La collectivité en ressort avec des recommandations d'organismes à contacter, des dispositifs à actionner etc.
3. Elle met en pratique les recommandations qui l'intéressent.
4. Elle peut retourner sur UrbanVitaliz ultérieurement quand elle rencontre un autre besoin ou blocage.

## **A venir : 100 projets de réhabilitation accompagnés en 2021 et une collaboration renforcée avec les acteurs terrain**

UrbanVitaliz va accompagner davantage de collectivités sur leurs projets friches, avec l'objectif de suivre une centaine de sites d'ici fin 2021. En parallèle, l'équipe souhaite que les

acteurs publics actuellement fléchés par le service puissent devenir partie prenante de la plateforme.

*“Récemment, nous avons été contactés par deux DDT qui souhaitent travailler avec UrbanVitaliz dans l’accompagnement de leur territoire. Nous travaillons depuis le lancement du service avec toutes les parties prenantes (régions, EPF, services de l’Etat etc.), qui sont très intéressées à suivre les dossiers sur UrbanVitaliz. Nous investiguons donc la possibilité d’ouvrir la plateforme aux acteurs aidants, pour permettre un meilleur suivi des projets et plus de fluidité.”*

**Perrine Rutkowski, intrapreneuse UrbanVitaliz au Cerema**

#### **A propos d’UrbanVitaliz**

UrbanVitaliz est une initiative du [Cerema](#). Le service est développé selon la [méthode Startup d’Etat, au sein de beta.gouv.fr](#), l’Incubateur de la Direction Interministérielle du Numérique. Il est financé par le Cerema, le Ministère de la Transition Écologique via le Plan de Relance et l’EPF Nord-Pas de Calais. Les travaux de construction du service ont démarré en septembre 2020. Ils sont menés par Perrine Rutkowski, agente du Cerema et intrapreneuse du service, et une équipe pluridisciplinaire de 4 à 6 personnes. Pour en savoir plus : [www.urbanvitaliz.fr](http://www.urbanvitaliz.fr)

### **Contacts presse**

Perrine Rutkoswki - [perrine.rutkowski@cerema.fr](mailto:perrine.rutkowski@cerema.fr)

Email de l’équipe : [friches@beta.gouv.fr](mailto:friches@beta.gouv.fr)

Tél : 06 98 92 52 20